

## DOUBLE MATIÈRE ACTIVE 50PPM



Nom homologué : MUSKIL® BLÉ  
Type de produit : TP 14-Rodenticide  
Formulation : Blé entier en vrac  
N° A.M.M.: FR-2013-0125  
Composition : 50 mg/kg de Difénacoum (n° CAS 56073-07-5) + Bromadiolone (n° CAS 28772-56-7)

Contre	SUPPORT	RÉFÉRENCE	GENCODE	Conditionnement	Groupage	Palette
Rats Souris	BLÉ en vrac	TFAFR024	8005831100549	seau 5kg	Unitaire	96 seaux
<b>PRODUIT RÉSERVÉ À USAGE PROFESSIONNEL</b>						

MUSKIL BLÉ est un appât rodenticide bi-composants breveté, sous forme de grain conditionné en vrac, basé sur l'association combinée de deux substances actives anticoagulantes de deuxième génération (Bromadiolone et Difénacoum), qui confèrent au produit une action efficace pour le contrôle des souris domestiques et des rats – rat brun et rat noir - du stade juvénile au stade adulte. Le mode d'action des substances actives permet de ne pas éveiller la méfiance des autres rongeurs de la colonie, qui continuent à consommer le produit. MUSKIL BLÉ est une composition unique (Brevet européen n° 2 090 164 B1) étudiée pour tirer profit de l'association de deux substances actives pour un contrôle massif des espèces cibles mentionnées ci-dessus. MUSKIL BLÉ est un appât rodenticide constitué de blé décortiqué, fabriqué avec la technologie SAT (Technologie d'Absorption Spéciale) permettant la distribution homogène de la substance active aussi bien à l'intérieur du grain que sur sa surface extérieure. Cet appât est idéal pour les traitements dans les situations où le régime alimentaire des rongeurs est principalement basé sur la consommation de grains, comme dans les bâtiments ruraux et zootechniques, et dans des zones civiles et industrielles particulières (production d'aliments, transformation de la farine, moulins, etc.). Le produit contient un mélange bien équilibré de composants d'origine alimentaire, appétant pour les espèces cibles mentionnées ci-dessus, et aussi un agent un agent amérisant (Benzoate de dénatonium) pour aider à prévenir la consommation par l'homme. dénatonium) pour aider à prévenir la consommation par l'homme.



l'intérieur et à l'extérieur autour des bâtiments :

- Jusqu'à 100 g d'appât par point d'appât tous les 5 à 10 mètres. Les postes d'appâtage doivent être inspectés 5 à 7 jours après le début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs.

### INSTRUCTIONS DE PREMIERS SOINS ET MESURES D'URGENCE POUR PROTEGER L'ENVIRONNEMENT

- Lorsque des points d'appât sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau. Ce produit contient une substance anticoagulante. En cas d'ingestion, parmi les symptômes pouvant apparaître, parfois avec un certain retard, figurent des saignements de nez et des saignements gingivaux. Dans certains cas graves, des contusions et la présence de sang dans les selles ou les urines peuvent être observées.

Antidote: Administration de vitamine K1 par du personnel médical/vétérinaire uniquement.

En cas:

- d'exposition cutanée, nettoyer la peau à l'eau puis à l'eau savonneuse;
- d'exposition oculaire, rincer les yeux avec une solution de rinçage oculaire ou de l'eau en gardant les paupières ouvertes au moins 10 minutes;
- d'exposition orale, rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Ne pas provoquer de vomissement. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin et présentez-lui le contenant du produit ou l'étiquette. En cas d'incident, contacter un centre antipoison. N° ORFILA (INRS) : 01 45 42 59 59. Contacter un vétérinaire en cas d'ingestion par un animal domestique. Chaque poste d'appâtage doit être muni d'une étiquette mentionnant les informations suivantes : «Ne pas déplacer ni ouvrir ; contient un rodenticide ; MUSKIL BLE, N° AMM : FR-2013-0125 ; substances actives : Bromadiolone et Difénacoum; en cas d'incident, contacter un centre antipoison. N° ORFILA (INRS) 01 45 42 59 59 ».

Dangereux pour la faune.

Lorsque des points d'appât sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

**INSTRUCTIONS POUR L'ELIMINATION DU PRODUIT ET DE SON EMBALLAGE :** Une fois le traitement terminé, éliminer l'appât qui n'a pas été mangé ainsi que l'emballage, dans un circuit de collecte approprié.

**CONDITIONS DE STOCKAGE :** Conserver le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe au soleil. Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage.

**DURÉE DE CONSERVATION :** 2 ans à compter de sa date de fabrication.

**AUTRES INFORMATIONS :** En raison de leur mode d'action

retardé, les rodenticides anticoagulants agissent entre 4 et 10 jours après consommation de l'appât. Les rongeurs peuvent être porteurs de maladies. Ne pas toucher les cadavres de rongeurs à mains nues; porter des gants ou utiliser des instruments tels que des pinces pour les éliminer.

Ce produit contient un agent amérisant et un colorant.

**Classement : DANGER**



**H360D** Peut nuire au fœtus.

**H373** Risque présumé d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**P201** Se procurer les instructions avant utilisation.

**P202** Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

**P260** Ne pas respirer les poussières.

**P280** Porter des gants de protection.

**P308+P313** EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

**P314** Consulter un médecin en cas de malaise.

**P405** Garder sous clef.

**P501** Éliminer le contenu/réceptacle en accord avec la réglementation en vigueur.

**Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.**

TP 14. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Respectez les précautions d'emploi.